



# INFORMATIONS MUNICIPALES

13 mai 2024

## Concert villageois



L'Union Instrumentale de Moudon et la municipalité de Vucherens vous convient à un:

Concert villageois gratuit à la salle communale  
**mardi 18 juin 2024 à 20h00.**

A l'issue du concert, le verre de l'amitié sera offert par la Commune.

## Voitures sans plaques

Nous rappelons que, conformément à la législation en vigueur (RLGD et RLATC), **le dépôt des véhicules non immatriculés est interdit** hors d'un local ou d'une place de stationnement conforme (revêtement dur et imperméable équipé d'une évacuation des eaux pluviales à l'émissaire public après épuration de celles-ci par passage dans un séparateur d'huile ou d'essence).

Ci-dessous un extrait de l'article 17 du règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets (RLGD) :

### « Véhicules, objets métalliques

<sup>1</sup> *Le dépôt ou l'abandon de véhicules automobiles hors d'usage, de parties de ceux-ci, notamment les pneus, ainsi que d'autres objets métalliques encombrants, est interdit sur tout le territoire cantonal, tant sur le domaine public que sur la propriété privée, hors d'un local ou d'une place de dépôt ou de stationnement conforme à la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (ci-après : LATC).*

<sup>2</sup> (...)

<sup>3</sup> *Sont considérés comme hors d'usage tous les véhicules à moteur ainsi que les remorques de tous genres et catégories, dépourvus de permis de circulation valable, les cycles, cyclomoteurs, machines et véhicules de chantier inaptes à circuler.* »

<sup>4</sup> *Les bateaux inaptes à la navigation sont assimilés aux véhicules hors d'usage.*

### Administration communale

Greffe municipal : lundi 9h00 à 11h00 / Contrôle des habitants et bureau des étrangers : 15h00 à 18h00  
Tél. 021 903 26 74 - [commune@vucherens.ch](mailto:commune@vucherens.ch) - [www.vucherens.ch](http://www.vucherens.ch)

## Consultation publique du futur horaire 2025

Chaque année, à mi-décembre, une adaptation des horaires des transports publics a lieu. Pour l'horaire 2025, qui entrera en vigueur dès le 15 décembre 2024, **une période de consultation est ouverte du 23 mai au 9 juin 2024**. Les horaires sont consultables sur : [www.projet-horaire.ch](http://www.projet-horaire.ch)

Les citoyennes et citoyens de Vucherens ont la possibilité de transmettre par écrit à l'administration communale leurs éventuelles remarques, vœux et doléances en matière d'horaire **d'ici au 2 juin 2024**. Ces retours seront ensuite synthétisés et relayés auprès du canton par la Municipalité.

## Vente de la maison route du Village 2

Le 25 avril 2024, l'acte de vente à terme de la propriété communale à la route du Village 2 a été signé. La vente sera effective au 31.05.2024.

## Passage du Tour de Suisse 2024

Lundi 17 juin 2024, le Tour de Suisse féminin passera par Vucherens dans le courant de l'après-midi sur la route de Carrouge/Moudon. La colonne publicitaire passera vers 13h15 puis la route sera fermée le temps de laisser passer les cyclistes vers 14h15.

Informations : <https://www.tourdesuisse.ch/fr/women/stage/s/women-03/>

*La Municipalité*